

F016 Promotion d'une économie inclusive, non délocalisable et solidaire

Réalisation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 1 : Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances
Objectifs
<p>Afin de mettre en œuvre la politique environnementale du territoire, qui se retrouve de façon transversale à l'échelle du projet de territoire – assurer la pérennisation de l'écosystème global terrestre tout en garantissant un seuil social minimal – le développement économique social et solidaire, et l'économie circulaire en sont des leviers. Ils ont pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la création d'emplois non délocalisables à travers l'accompagnement et le soutien à la création d'activités socialement innovantes et durables, répondant aux besoins du territoire ; • contribuer à l'attractivité du territoire en renforçant les dynamiques de coopérations économiques inclusives, solidaires et durables ; • promouvoir une économie inclusive, participative et citoyenne au service du développement des individus et du territoire.
Description de l'action
<p><u>Accompagner l'économie sociale et solidaire (ESS) :</u></p> <p>L'ESS permet de soutenir la création d'emplois et d'entreprises non délocalisables, d'offrir des réponses à des besoins collectifs non satisfaits, favoriser l'innovation et la créativité et contribuer à la cohésion sociale des territoires. L'ESS est ainsi présente dans un nombre croissant de politiques publiques notamment : développement économique, cadre de vie/environnement, éducation, santé, action sociale, aménagement du territoire, industries numériques.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractériser l'ESS à l'échelle de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre : <ul style="list-style-type: none"> - identifier les dynamiques existantes et le potentiel de développement d'activités et d'emplois relevant de l'ESS ; - connaître le tissu d'acteurs présents sur le territoire (les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les entreprises adaptées ou encore les établissements et services d'aide par le travail : EA-ESAT, entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), société coopérative et participative (SCOP), société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), têtes de réseaux) ; - évaluer le poids économique de l'ESS sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; - recenser les besoins et attentes des structures de l'ESS (besoins en locaux, projets de recrutement, appui ressources humaines, aide au développement, accès à la commande publique, demande de coopérations, visibilité, etc.). <p><i>Exemples : mise en place d'un observatoire territorial de l'ESS, envoi d'un questionnaire « Mieux vous connaître pour vous mieux répondre à vos besoins », aux acteurs ESS du territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création d'emplois à travers le développement et/ou la consolidation d'activités en réponse aux besoins sociaux non couverts : <ul style="list-style-type: none"> - accompagner et soutenir la création d'activités et d'emplois inclusifs, durables et socialement innovants en direction notamment des quartiers ; - outiller et orienter les acteurs de l'ESS : appui ressources humaines, adaptation aux nouveaux métiers (anticiper et accompagner les évolutions et mutations des structures ESS), aide au développement (financements, commande publique, coopérations économiques). <p><i>Exemples : partenariat avec les acteurs de l'accompagnement à la création d'activités ESS, lancement d'un appel à projet ESS doté d'une enveloppe globale de 40 000 euros, mise en place d'ateliers dispositif local</i></p>

d'accompagnement (DLA) à destination des structures employeuses de l'ESS en partenariat avec ensemble pour agir et entreprendre (BGE) Adil, poursuite des conventionnements existants avec les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

- Impulser des dynamiques de coopérations intégrant les acteurs de l'ESS :
 - favoriser la mise en réseau d'acteurs autour d'enjeux de développement partagés notamment : accès aux marchés publics, RH/recrutement, mutualisations de services ou de moyens, mécénat de compétences ;
 - développer les coopérations économiques à travers la promotion des achats socialement responsables (privés et publics) : schéma EPT, formation des donneurs d'ordre, rencontres acheteurs – structures ESS (speed-meeting, visite de sites), et rencontres avec les filières économiques.

Exemples : soutien et participation à l'organisation de l'initiative « ESS et Economie circulaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Ile-de-France » en partenariat avec le Comité francilien du réemploi, ORÉE et la Ressourcerie du spectacle, promotion des achats socialement et écologiquement responsables : marchés réservés, projet de schéma des achats socialement et écologiquement responsables, formation et sensibilisation des donneurs d'ordre (soutien de l'expérimentation EcoCirc), rencontres thématiques acteurs ESS / filières du territoire.

- Promouvoir l'ESS et ses acteurs :
 - promouvoir l'ESS à travers l'organisation d'initiatives et d'événements ;
 - valoriser les acteurs du territoire (information des structures, des initiatives, de l'actualités) à travers les outils de communication de l'EPT et des villes ;
 - sensibiliser les partenaires économiques et institutionnels du territoire, les services de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, les élus, le grand public.

Exemples : organisation et coordination du mois de l'ESS, réunion d'informations sur les finances solidaires, atelier aux assises économiques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

- Animer le réseau d'acteurs ESS du territoire :
 - bâtir un plan d'actions en cohérence avec les projets et spécificités des villes du territoire ;
 - proposer une définition partagée de l'ESS et articuler les différents niveaux d'intervention des collectivités en matière de projets et d'actions ESS ;
 - créer une communauté d'acteurs de l'ESS.

Exemples : animation du réseau des partenaires ESS du territoire (Départementaux du Val-de-Marne et de l'Essonne, Chambre régionale de l'ESS IDF, VMAPI, Essonne Active, BGE-ADIL, AVISE, Les Cigales, COOPANAME, ESSCOOP, REFER, etc.), animation du réseau des ressourceries de l'EPT en lien avec le service de prévention des déchets de l'EPT.

Faire de l'économie circulaire un levier d'attractivité et de développement

Accompagner la structuration d'une filière du réemploi en fédérant et nouant des partenariats avec les acteurs de la filière. Sur le territoire, dix acteurs sont recensés à ce jour et mis en réseau : Cyclofficine, La Ressourcerie du Spectacle, rejoué, Ecoreso Autonomie Val-de-Marne, Emmaüs Liberté, La Pagaille, La Mine, Chic ! On ressource, la Ressourcerie de la RIVED, La Recyclerie des Portes de l'Essonne.

Impulser une démarche d'écologie industrielle en mobilisant différents acteurs publics et privés du territoire, en réalisant un diagnostic permettant de dresser un inventaire des flux entrants et sortants du territoire (identifier si des démarches existent), en identifiant les synergies possibles (échanges de flux, mutualisation d'approvisionnement, d'infrastructures et d'équipements, de services, de mobilité, etc.).

Elaborer un schéma des achats socialement et écologiquement responsables

Depuis 2018, l'EPT a lancé une expérimentation entrant dans cette orientation : EcoCirc en partenariat avec Matériaupole. Ce projet a pour objectifs de développer l'économie circulaire dans les achats publics à travers la définition de critères pertinents (exemple : le cycle de vie des produits) et d'accompagner et former les donneurs d'ordre à ces nouveaux enjeux en identifiant des besoins et marchés supports d'expérimentation. Organisés sous la forme d'ateliers collectifs et individuels, le projet EcoCirc s'adresse aux donneurs d'ordre susceptibles de lancer des marchés en lien principalement avec le BTP (démolition, réhabilitation, construction de BTP).

Pilotage

EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes
Compétence développement économique : EPT et Région Ile-de-France

Partenaires

Chambre Régionale de l'ESS Ile-de-France (CRESS), Départements de l'Essonne et du Val de Marne, Essonne Active, Agence d'ingénierie pour développer l'Économie sociale et solidaire (AVISE), Espace pour entreprendre, ensemble pour agir et Entreprendre (BGE) Adil, ESCOOP, Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), Val de Marne Actif Pour l'Initiative (VMAPI), Les Cigales, COOPANAME, ESCOOP, Réseau Francilien des Acteurs du Réemploi (REFER), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), L'Institut Paris Region, Institut francilien de l'économie circulaire, Métropole du Grand Paris, EPT Plaine Commune, Assemblée des communautés de France (ADCF), Materiaupôle, Cluster Eau Milieux Sols, Association Orée...

Temporalité

Moyen et long termes

Actions en lien

F010 : Elaboration et suivi de la politique environnementale du territoire (PCAET)
F015 : Mise en œuvre d'une stratégie déchets
F017 : Mise en œuvre d'une commande publique socialement et écologiquement responsable (SPAPSER)
F018 : Prise en compte du facteur carbone dans les projets